



Royal Air Maroc et Iberia signent un accord de Code-share

- L'accord entre en vigueur à partir du 13 novembre 2018
- Les deux compagnies offrent 25 fréquences directes entre Casablanca et Madrid

Casablanca 13 Novembre 2018

Royal Air Maroc et la compagnie aérienne Espagnole Iberia ont signé un accord de partage des codes sur la route Casablanca Madrid pour offrir plus de choix et une meilleure connectivité entre l'Espagne et le Maroc. Entrant en vigueur à compter du 13 novembre 2018, cet accord offre une opportunité pour les deux compagnies de renforcer leur programme de vol entre Casablanca et Madrid contribuant ainsi à la relance des flux entre les deux pays et offrant aux touristes, aux hommes d'affaires et aux étudiants plus d'options de voyage et de meilleurs horaires.

Royal Air Maroc et Iberia offrent désormais à leurs clients 21 fréquences directes par semaine entre Casablanca et Madrid. Le nombre de fréquences passe à 25 par semaine pendant les périodes de pointe. Les vols sont déjà disponibles sur les systèmes de réservation des deux compagnies.

Ce nouvel accord de partage de code entre Royal Air Maroc et Iberia a été conclu avec la perspective d'une coopération plus importante à terme visant l'extension de ce partenariat à d'autres villes et d'autres régions.

Les nouveaux vols en partage de code sont disponibles à la vente sur le site internet www.royalairmaroc.com, ainsi qu'à travers les agences commerciales et centres d'appel de la compagnie nationale ainsi que le réseau des agences de voyages.